



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE PRATIQUE

Livestreaming – Viol à distance



Ce guide est un outil d'aide à l'enquête. Cette version allégée est à destination des partenaires.





**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Face à l'ampleur du phénomène de livestreaming, l'office mineurs a rédigé un guide pratique. Un document opérationnel a été transmis en avril 2024 à tous les policiers en charge du traitement des procédures judiciaires diligentées pour ces faits.

L'office mineurs propose une version « partenaires » de cette doctrine.

SOMMAIRE

PROPOS LIMINAIRES : présentation du phénomène	1
→ <u>DÉTECTER LES VICTIMES</u>	2
• Les acteurs du livestreaming	2
• Le mode opératoire caractéristique du livestreaming	2
→ <u>ENQUÊTER</u>	3
• Coopération policière et partenariat privé : les acteurs de la procédure de <i>livestreaming</i>	3
→ <u>ACCOMPAGNER</u>	4
• Les victimes de <i>livestreaming</i>	4

LE LIVESTREAMING OU VIOL A DISTANCE

PROPOS LIMINAIRES

La diffusion en direct de viols et d'agressions sexuelles de mineurs commandités par des internautes est apparue sur l'île de Cebu aux Philippines en 2012.

Au départ prisée par les groupes criminels locaux qui assuraient la logistique, le recrutement des victimes et le contact avec les pédocriminels, cette pratique s'est rapidement étendue auprès de nombreuses familles confrontées à la précarité, qui exploitent leurs enfants pour en tirer un bénéfice pécuniaire.

A la faveur de la crise sanitaire et des fortes limitations de déplacements, les prédateurs adeptes de la pédocriminalité itinérante se sont largement reportés sur *le livestreaming*.

Aujourd'hui, ce phénomène pédocriminel, sollicitant peu de logistique (un smartphone suffit), facile à réaliser (une connexion Internet suffit) et peu coûteux (15 dollars en moyenne pour un show de 30 minutes), s'est répandu dans les pays les plus pauvres de l'Asie du Sud, d'Amérique latine et d'Afrique sub-saharienne (Madagascar notamment).

Le *livestreaming* pose de nouveaux défis pour les enquêteurs, notamment des difficultés liées :

- à la caractérisation des infractions et au recueil de la preuve numérique ;
- à l'utilisation de moyens de communication chiffrés et de logiciels d'anonymisation ;
- aux difficultés liées aux coopérations policière et judiciaire interétatiques rendant difficile l'identification des victimes et des auteurs présumés.

L'office mineurs (OFMIN), en charge de la lutte contre les violences faites aux mineurs a élaboré, des outils opérationnels à destination des policiers pour les accompagner dans leurs missions et les aider à traiter les procédures particulières de *livestreaming* afin de :

- Détecter les contenus pédocriminels liés au *livestreaming*
- Enquêter
- Accompagner

Cette version ne reprend que les points relatifs à la détection, à la prise en charge et à l'accompagnement des victimes.

→ DÉTECTER

- Les acteurs du *livestreaming*
 - × **Le client/commanditaire** : en France, les profils sont variés. Quasi exclusivement masculins, les mis en cause sont issus de tous les milieux sociaux mais les enquêtes démontrent une majorité d'individus plutôt âgés, inactifs (sans emploi ou retraités) et sans vie sexuelle active. Leur situation familiale varie également (célibataire ou père de famille). Ils peuvent être connus des services de police et de justice pour des faits de pédocriminalité en ligne, d'abus sexuels sur les enfants, ainsi que pour des faits de pédocriminalité itinérante.
 - × **Les victimes** : des jeunes filles ou garçons, parfois très jeunes (prépubères ou nourrissons). Certains mineurs isolés, abandonnés et vivant dans la rue, sont recueillis par des familles ou des réseaux criminels aux fins d'exploitation sexuelle.
 - × **Les familles ou réseaux d'exploitation** : il s'agit bien souvent des familles des victimes, motivées par les gains financiers. Cependant, des groupes criminels organisés peuvent se constituer en réseaux d'exploitation de nombreux mineurs.
 - × **Les intermédiaires** : les **money runners** sont des rabatteurs sur les réseaux sociaux qui font, dans la plupart des cas, partie du noyau familial des victimes. Certains sont également membres voire responsables de réseaux criminels. Ils peuvent aussi assurer le rapatriement des paiements et être également les facilitateurs.
 - × **Les facilitateurs (*facilitators*)** : sont les personnes chargées de l'exécution des commandes, soit la commission des abus sexuels sur les mineurs. Ce rôle est souvent dévolu aux femmes dans les cas de *livestreaming* familiaux.
- Le mode opératoire caractéristique du *livestreaming*

Le processus débute par une prise de contact sur des sites de « tchats » sur le net ouvert, entre le pédocriminel et son interlocuteur (souvent un intermédiaire). Ce sont très souvent des sites pornographiques classiques (*chaturbate*, *xhamster*...) qui servent de marchepieds à un échange plus poussé sur les appétences réelles de l'internaute. La conversation s'oriente ensuite rapidement vers des échanges mettant en avant la recherche de contenus pédocriminels. Il peut également arriver que les premiers contacts se fassent par Facebook ou sur des groupes de discussion pédocriminels sur des applications cryptées (Telegram, Signal...).

Les deux parties s'entendent alors sur le profil de la victime (âge, sexe, apparence) et sur des actes à perpétrer (mises en scène et actes sexuels souhaités).

La scénographie peut revêtir plusieurs formes :

- de l'agression sexuelle au viol ;
- des pratiques de bondage ;
- des actes de torture et de barbarie pouvant conduire à la mort de l'enfant.

Des relations entre plusieurs enfants sont occasionnellement commandées.

L'accord se finalise par le versement préalable d'une prestation tarifaire, s'échelonnant de **15 à 60 dollars**. Celle-ci effectuée, l'intermédiaire (*money runner*) remet les identifiants de connexion au pédocriminel et lui fixe rendez-vous via un logiciel de communication instantanée telle que l'application Skype.

Le jour du visionnage, la vidéo est diffusée soit en version préenregistrée, soit en direct permettant ainsi au commanditaire de donner ses instructions afin que telle ou telle agression soit commise sur la ou les victimes durant le temps de la session (d'une durée de 15 à 60 minutes).

→ **ENQUÊTER**

- Coopération policière et partenariat privé : les acteurs de la procédure de livestreaming

Le parquet de Paris, référent pour tous les dossiers de livestreaming

Le parquet de Paris exerce sa compétence concurrente (quand un volet international apparaît dans un dossier) pour préempter et gérer le traitement judiciaire des procédures de *livestreaming* quel que soit le lieu de résidence de l'auteur présumé.

Ainsi, un magistrat de la section mineurs du parquet de Paris est spécifiquement dédié au suivi de ces procédures.

Néanmoins, le nombre croissant de signalements peut amener le parquet de Paris dans des cas très précis à se dessaisir au profit du parquet territorialement compétent.

Les services enquêteurs

- **Aux Philippines**

Aux Philippines, l'arsenal législatif et les moyens d'action contre cette délinquance particulière qu'est la cybercriminalité ont été largement augmentés ces dernières années. Ainsi, la Philippine National Police (PNP), notamment son unité spécialisée Angelnet, et le National Bureau of Investigation (NBI – entité appartenant au Ministère de la Justice) codirigent un centre spécialisé sur l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne.

Inauguré en 2019, le *Philippines Internet Crime Against Children Center* (PICACC) agit à l'aide d'une plateforme mettant en lien les autorités policières philippines avec celles des pays partenaires.

- **Le Homeland Security Investigations (HSI)**

Le HSI est une agence fédérale américaine qui traite notamment de la lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Des agents de cette division sont présents aux États-Unis et à l'international (agents en poste au sein des ambassades américaines).

- **Europol et les services spécialisés européens**

De nombreux pays d'Europe sont concernés par le phénomène en tant que pays client (France, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas, l'Allemagne). Chacun d'entre eux dispose d'un service central de police judiciaire traitant du phénomène.

Compte-tenu de l'ampleur grandissante du phénomène, Europol utilise tous les moyens et les expertises mis à sa disposition pour venir en aide aux enquêteurs dans leurs investigations.

Les services de la Direction de la Coopération Internationale de Sécurité (DCIS)

- **La DCIS**, au travers de ses attachés de sécurité intérieure (représentation française à l'international) et de sa division des opérations basée en France, apporte son soutien aux investigations menées par les enquêteurs français au titre de la coopération internationale et de l'échange d'informations.

Les autres partenaires institutionnels

- **Service de renseignement financier**

Les partenaires privés

- **Les sociétés de paiement en ligne**
- **ECPAT (*End child prostitution, child pornography and trafficking of children for sexual purposes*)** est une organisation internationale, non gouvernementale, dont le mandat est la lutte en France et à l'international, contre l'exploitation sexuelle des enfants. Cette ONG peut se constituer partie civile dans les dossiers de *livestreaming* et utilise son réseau associatif pour permettre d'identifier les victimes vivant à l'étranger dans le cadre des instructions menées par la justice française. Le but étant à terme, de permettre à ces enfants d'être partie civile et présents (de quelle que manière que ce soit) au procès des mis en cause étrangers ayant commandité les abus qu'ils ont eu à subir.

→ **ACCOMPAGNER**

- Les victimes de *livestreaming*

Les infractions liées au *livestreaming* sont commises dans des pays où les populations vivent dans des conditions de misère extrême. Cela constitue un facteur majeur de vulnérabilité car les mineurs utilisés pour réaliser ces infractions d'agressions sexuelles, viols, tortures et actes de barbarie sont une source de revenus pour leur famille. En l'absence d'aide pour bénéficier d'autres sources de revenus, l'une des conséquences redoutées est la répétition de ces situations : le mineur victime risque d'être revictimisé et de perpétuer cette pratique sur les générations suivantes.

La quasi-totalité des enfants victimes de *livestreaming* présentent des troubles relatifs à un psycho-traumatisme :

- Le syndrome de reviviscence (flashbacks et/ou cauchemars liés à l'agression)
- Le syndrome d'évitement (évitement d'un ou plusieurs éléments liés à l'agression)
- Le syndrome d'hyperactivité neurovégétative (hypervigilance)

À ces signes caractéristiques d'un choc traumatique, s'associent généralement d'autres troubles impactant toutes les sphères de la vie de l'enfant victime :

- Une dissociation psychique pouvant conduire à une anesthésie psychique voire une amnésie,
- Un comportement auto- ou hétéro-agressif (agressivité, tentatives de suicide, addiction, etc.),
- Des troubles psychosomatiques, troubles anxio-dépressifs, troubles du comportement alimentaire, du sommeil, sexuels, cognitifs, etc.

Lorsqu'il s'installe sur la durée, l'état de stress post-traumatique entraîne de véritables modifications de la personnalité et impacte durablement le lien de la victime avec son environnement et son intégration dans la société.

Les victimes étrangères de *livestreaming* ne sont pas toujours identifiées. La collaboration avec [l'organisation non gouvernementale ECPAT](#) est donc indispensable afin de favoriser l'identification des victimes et leur prise en charge.

Aux Philippines, [l'association CAMELEON](#) s'engage dans la prise en charge et l'accompagnement des mineures victimes d'exploitation sexuelle, notamment aux Philippines.

FOCUS : ASSOCIATION CAMELEON – PARTENAIRE DE L'OFMIN

CAMELEON est une **association de solidarité internationale** qui développe une approche globale pour **agir sur les causes et les effets des violences sexuelles** à l'égard des enfants et des adolescents, en luttant plus particulièrement contre les violences sexuelles, intrafamiliales et la cyberpédocriminalité.

CAMELEON possède deux Maisons d'Accueil à **Passi, sur l'île de Panay**, une troisième à **Silay, sur l'île de Negros** et des bureaux et dortoirs à Iloilo, **des bureaux en France ainsi que des antennes et des relais en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, au Japon et aux USA.**

Aux Philippines, les filles, victimes de *livestreaming* sont placées dans les Maisons d'Accueil de CAMELEON par les services sociaux. Âgées de 5 à 18 ans, elles sont soignées, vont à l'école, participent à des activités sportives, artistiques et récréatives, vers la voie de la guérison et de la résilience, le but étant de les accompagner jusqu'à leur majorité et leur autonomie pour qu'elles ne retournent pas dans leur famille afin d'être utilisées comme source de revenus.

